



[ÉCOL'INFOS]

SNUipp 37

18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN Tél. 02 47 61 82 91
mail : snu37@snuipp.fr Internet : <http://www.snuipp37.fr>

Dispensé de timbrage

Routage
Presse
Urgente
Date
de dépôt :
23/01/2012



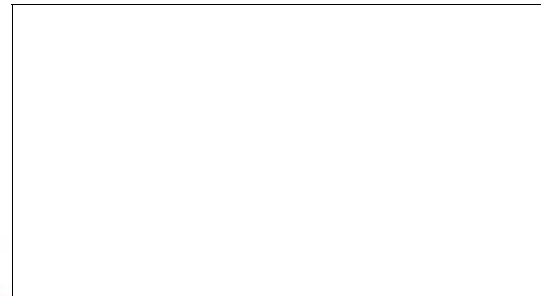
BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECTION DU SNUIPP D'INDRE ET LOIRE

N°189 sup1 JANVIER 2012 Bulletin mensuel N° de commission CPPAP 0715 S 07531 ISSN 1241-4816

Directeur de publication: Gilles Moindrot Imprimé par nos soins prix 0.20 € Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 37. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp37.

MARDI 31 JANVIER

TOUS EN GREVE



IL EST URGENT DE PRENDRE
UNE AUTRE DIRECTION!



AFFICHE
A2 dans
ce journal



IL FAUT EN URGENCE

ARRETER
LES FERMETURES
DE CLASSES ET
DE POSTES POUR
LA RENTREE 2012

CRÉER
200 POSTES
DE PROFESSEURS
POUR LES ECOLES
D'INDRE ET LOIRE

Pour l'école, on ne doit pas se priver.



CAMPAGNE 2011 2012 pour l'Ecole Publique en Indre et Loire www.snuipp37.fr

DOSSIER
DE VOS ELUS SNUippFSU
CARTE SCOLAIRE
rentrée 2012
-28 POSTES
POUR LE 37

URGENCE ASH
rased segpa...
REUNION
JEUDI 9 FEV
13h30 16h30



NOUVELLE
REUNION
MERCREDI 8
FEV
9H à 2H
DANIELLE
MANESSE

*Quelle grammaire?
Pour quels objectifs à
l'école ?*

Edito

Pour l'école, se faire entendre... ensemble!
C'est maintenant !

Lors de la réunion syndicale qu'ils avaient proposée jeudi dernier, La FSU37 et le SNUipp37 ont fortement porté la volonté d'avoir une action unitaire départementale!

Le SNUipp37 se félicite donc de l'appel unitaire à la grève et à la manifestation départementale qui a été décidé.

Il nous faut, après l'unité syndicale, maintenant discuter de la grève dans chaque école pour qu'elle soit une grande grève qui permette de faire entendre les conséquences dramatiques des 80 000 suppressions de postes ainsi que nos attentes pour notre profession et nos élèves.

Cette année les RASED vont être les principales victimes de ce nouveau saccage
(voir pages suivantes).

Cette carte scolaire va donc toucher de très nombreuses écoles du département : à nous collectivement de montrer que ces missions sont indispensables la réussite de tous nos élèves.

**RENDEZ-VOUS
LE 31 JANVIER !**



Paul AGARD
SNUippFSU37
Secrétaire
départemental

Hommage

Le SNUipp et la FSU 37 ont appris avec tristesse le décès de Robert Ducol le 17 janvier dernier à 91 ans. Il fut instituteur, militant et engagé dans le mouvement syndical, à F.O.L. d'Indre et Loire, la F.C.P.E., l'U.F.O.L.E.P. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.

MARDI 31 JANVIER GREVE UNTAIRE EN INDRE ET LOIRE

Carte scolaire/Défense de nos droits : Le SNUipp-FSU lance un appel national à 101 grèves et manifestations

A la rentrée 2012, 5 700 postes d'enseignants seront purement et simplement supprimés dans l'école primaire, alors que le ministre, lui-même, annonce que l'école devra scolariser 3 000 élèves supplémentaires. Ces nouvelles coupes claires sont inacceptables. La qualité de vie et d'apprentissage des élèves va être touchée de plein fouet. La lutte contre l'échec scolaire et pour la réussite de tous les élèves sera de plus en plus difficile à mener.

Dans les départements, les suppressions vont maintenant prendre corps. Les annonces des postes appelés à disparaître vont se faire au cours du premier trimestre : remplacements torpillés, moyens RASED dévastés, scolarisation des moins de trois ans asphyxiée, formation professionnelle liquidée. Le nombre d'élèves par classe va également augmenter. Ces mesures, s'additionnant aux précédentes suppressions subies depuis plusieurs années, seront dévastatrices pour l'école.

L'austérité, ça suffit ! Après avoir déposé l'alerte sociale dans tous les départements, le SNUipp-FSU lance un appel à 101 grèves et manifestations pour l'avenir de l'école, au moment des annonces locales de suppressions de poste, qui se dérouleront tout au long du premier trimestre. Formation des enseignants, pouvoir d'achat, réforme de l'évaluation des enseignants sont également au cœur du conflit. De nombreuses actions avec nos partenaires sont déjà engagées ou programmées dans les départements (1) .

Le 31 janvier sera un temps fort national, passant par la grève partout où c'est possible. Des manifestations auront également lieu à Paris et en province.

En ce début d'année 2012, le SNUipp-FSU appelle à la mobilisation générale. Il demande la suspension des suppressions de postes et une politique ambitieuse pour l'école primaire.



Banderole de tête de la manifestation du 15 décembre 2011 (photo NR)

SOMMAIRE

Page 1 : appel

Page 2 : edito, hommage, 31 janv

Page 3 : carte scolaire

Page 4 : carte scolaire et circulaires

Page 5 : ASH37

Page 6 et 7 : grève du 31 janv

Page 8 : direction Genésie et EVS

Page 9 : enquête carte scolaire

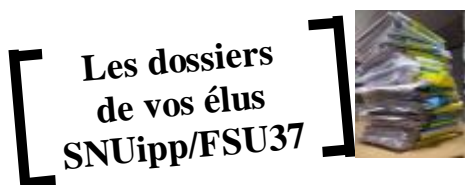
Page 10 : modalités grève

Page 11 : compte rendu CAPD

Page 12 : Débat Manesse

Encart : Affiche

> CARTE SCOLAIRE



IA37/CARTE SCOLAIRE : le 18 JANVIER 2012

PLUS DE 25 POSTES HORS CLASSE EN INDRE ET LOIRE SERAIENT MENACÉS : RASED, CONSEILLERS PEDAS, CHARGES DE MISSIONS ET REMPLACANTS !

L'Inspecteur d'Académie a présenté les axes de sa carte scolaire cet après midi.

Il faut retenir comme éléments importants pour la carte scolaire, les choix présentés par l'IA :

- l'arrêt de l'augmentation de la moyenne des élèves/classe qui est à 24.78 : or 184 élèves supplémentaires sont attendus. L'IA nous a annoncé attendre 800 nouvelles familles sur Tours (en plus des 700!) : leurs enfants ne sont pas comptabilisés!
- Le fait d'ouvrir plus de classes qu'il n'en sera fermées (voir ci-dessous groupe de travail au rectorat)
- La suppression de postes RASED, de conseillers pédagogiques, de chargés de missions et de remplacements. L'IA ne toucherait pas aux postes en surnombre en ZEP.
- L'ouverture d'une CLIS et d'une ULIS (moyen second degré) et le maintien des moyens en SEGPA
- Le transfert de postes IMF des écoles d'application vers les écoles en CUCS pour le suivi des jeunes collégiens.

A partir de ces éléments, nous pouvons faire une estimation des fermetures en nous basant sur le projet de rendre 25 postes.

- 1) pour maintenir la moyenne des élèves/ classe, il faudra faire 8 (184/24.78) ouvertures de plus que de fermetures = +8
- 2) Il faut 1 poste pour la CLIS = +1
- 3) Si l'on doit rendre 25 postes au niveau du ministère et ouvrir donc ces 9 classes, il faudra fermer : 34 postes hors classe de RASED, de conseillers pédagogiques, de chargés de mission et de remplacements!

Le SNUipp37 a dénoncé l'ensemble de ces choix et les conséquences pour les collèges, les écoles et les élèves.

Le SNUipp37 a lancé une alerte sociale en Indre et Loire et rencontrera l'IA37 lundi prochain.

Nous le questionnerons sur ses choix pour le département mais aussi sur l'utilisation des 11 postes récupérés suite à la détermination du SNUipp37. Postes qui vont peser lourdement dans la carte scolaire 2012.



CALENDRIER

CALENDRIER 1er degré :

- Groupe de travail académique : 17 janvier après midi
- Groupe de travail 37 : mardi 24 janvier 2012 matin
 - CTSD : jeudi 2 février 2012 matin
 - CDEN : jeudi 16 février 2012 matin

URGENT FAITES NOUS REMONTER LES EFFECTIFS DE VOTRE ECOLE :
enquête en ligne sur <http://www.snuipp37.fr>



> CDEN/CARTE SCOLAIRE 2011 et 2012

L'INDRE ET LOIRE RECUPERE 11 POSTES : le SNUippFSU37 AVAIT RAISON !

Conséquence : la dernière carte scolaire a été plus sévère de 40% !

Depuis des mois, le SNUipp37 alerte l'IA sur "la disparition" de 11 à 14 postes dans les mesures de carte scolaire pour la rentrée scolaire 2011 (voir dossier carte scolaire du KISAITOU37).

Alors que l'IA répondait que vos élus SNUipp ne savaient pas compter ou que c'était trop compliqué à expliquer, nous avons découvert une petite ligne dans les documents du CDEN du 2 dec 2011 indiquant la restitution de 11 postes comme BD !

Suite à nos questions, l'IA explique le retour d'un poste de décharge du ministère et des 1/4 de postes "oubliés"... soit quarante 1/4 ! Nous lui avons alors répondu que nous ne pouvions pas nous empêcher de faire le lien entre ces 11 postes et les postes disparus lors de la précédente carte. L'IA n'a bien entendu pas confirmé mais n'a pas non plus nié.

Nous avons rappelé que ces postes étaient des postes de RASED supprimés en trop lors des mesures 2011.

Nous avons aussi à l'époque demandé que les postes ainsi maintenus et restés vacants (G notamment) permettent de maintenir le droit au 80%.

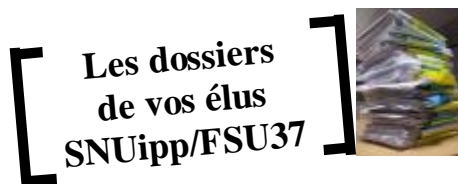
Nous avons lors du CDEN également dénoncé que le retour de ces postes ne soit annoncé qu'en décembre et qu'à aucun moment les élus du personnel n'aient pu travailler sur leur utilisation alors que de nombreuses écoles attendent une ouverture de classe depuis la rentrée de septembre 2011.

Nous avons demandé que ces 11 postes permettent lors de la préparation de la carte scolaire 2012 de rouvrir ces postes de RASED ce qui permettrait aussi de maintenir les départs en formations CAPASH.

Sans le travail de vos élus SNUipp37, ces 11 postes auraient été remis par l'IA dans le pot commun sans plus d'information et sans qu'il ait à justifier de leur provenance et de leur utilisation pour la rentrée 2012!

Autre problème de la rentrée 2011, un oubli de 322 élèves dans les prévisions : l'IA indiquant à l'époque que les directeurs surestimaient les effectifs des enfants du voyage!

Les élus SNUipp37 avaient aussi dénoncé cette erreur. La carte scolaire 2011 s'est bien faite, comme nous le dénoncions, dans des conditions rendues encore plus difficiles par des erreurs d'effectifs et 11 postes oubliés!
Les conséquences ont été dramatiques pour les RASED, le droit au 80%, les décharges de direction et bien entendu pour les ouvertures de classes.



> CARTE SCOLAIRE

RECTORAT/CARTE SCOLAIRE : le 17 JANVIER 2012

LES ANNONCES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE BOULEVERSENT LES REGLES : L'ACADEMIE DOIT SUPPRIMER 196 POSTES HORS CLASSE!

Mardi 17 janvier, s'est tenu le groupe de travail pour la carte scolaire 1er degré de notre académie.

Il a été confirmé la répartition entre les départements des 196 postes qui doivent être supprimés : dont 24 emplois supprimés au titre des intervenants extérieurs en langues vivantes et 172 emplois de professeurs des écoles.

A SAVOIR : CIRCULAIRES IA37

CAPD JEUDI 26 JANVIER PERMUTATION DEPARTS DEPS

- disponibilités demande avant le 29 fev à l'IEN

- liste accès conseiller pédagogique

- DIF droit individuel à la formation avant le 16 fev

- liste aptitude dir adj SEGPA

- liste aptitude dir école d'application

- stage préparation DDEEAS avant le 26 janv

- stage CAPASH > date limite de dépôt des demandes : 20 janvier 2012 à l'IEN et le dossier complet pour le 27 janvier à l'IA

- temps partiel et réintégration > date limite de dépôt des demandes : 17 février 2012 à l'IEN

- congé de formation professionnelle > date limite de dépôt des demandes : 23 février 2012 dossier à retirer à l'IA

- admission à la retraite rentrée 2013 > date limite de dépôt des demandes : 31 mai 2012 à l'IEN et à l'IA

	Effectifs constat 2011	effectifs prévisions 2012	Evolution effectifs	P/E 2011	Suppressions 2011	postes PE supprimés 2012	postes LV supprimés 2012	P/E 2012
Cher	25726	25347	-379	5,5	-27	-37	-4,75	5,44
Eure-et-Loir	42872	42939	67	5,24	-12	-24	-7,25	5,18
Indre	18542	18178	-364	5,52	-27	-38	0	5,42
Indre-et-Loire	51344	51528	184	5,05	-28	-25	-3	4,98
Loir-et-Cher	29168	29199	31	5,25	-19	-20	-2,25	5,17
Loiret	64325	64520	195	5,04	24	-28	-6,75	4,98
Académie	231977	231711	-266	5,19	-88	-172	-24	5,13

Le président de la république ayant annoncé qu'il n'y aurait pas plus de fermetures de classes que d'ouvertures, cela devra se traduire concrètement par un bilan « fermetures — ouvertures = 0 » au niveau de toute l'académie.

Cela veut aussi dire qu'il faut fermer 172 postes hors classes (RASED, postes surnuméraires ZEP...)

Cette règle va s'appliquer différemment en fonction de l'évolution des effectifs dans les départements.

Ainsi le Loir et Cher et Eure et Loir qui sont stables devraient avoir autant de fermetures que d'ouvertures.

L'Indre et le Cher qui perdent des élèves devront fermer plus de classes qu'ils ne vont en ouvrir.

Et l'Indre et Loire et le Loiret qui gagnent des élèves devront ouvrir plus de classes qu'ils n'en ferment.

On peut déjà se questionner sur l'équité et la faisabilité des cartes scolaires si chaque IA doit ajuster ses fermetures et ses ouvertures en fonction de ce que fait le voisin!

Ci-contre une simulation de l'application de cette règles avec des données de fermetures et d'ouvertures.

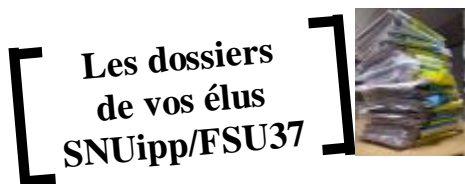
	fermetures classes	ouvertures de classes à mettre à jour	fermetures postes hors classe	total suppressions
Cher	A	< A	< 37	-37
Eure-et-Loir	B	B	24	-24
Indre	C	< C	< 38	-38
Indre-et-Loire	D	> D	> 25	-25
Loir-et-Cher	E	E	20	-20
Loiret	G	> G	> 28	-28
Académie	X	X	-172	-172

Ce tableau montre que cette règle va peser sur les cartes des départements en obligeant plus de fermetures de postes hors classe pour le 37 et le 41 pour ouvrir plus de classes que de fermetures et moins pour le 18 et 36 qui devront par contre fermer plus de classes.

Concrètement, les IA vont fermer des postes RASED, surnombre ZEP... occupés par des titulaires.

Les collègues de RASED auraient donc le choix entre postuler sur les postes vacants restés au mouvement (s'il y en a et dans ce cas sans doute dans des secteurs qui ne correspondent pas à leur lieu de vie), mais nouveauté l'IA leur proposera aussi de passer d'un poste E ou G sur une CLIS ou une ULIS vacante à titre provisoire pour 1 an. Ils seraient alors inspectés en classe pour obtenir l'option et pouvoir être titularisés sur le poste l'année suivante.

C'est donc la fin des RASED, des postes surnuméraires en ZEP... mais d'autres postes hors classes peuvent aussi être supprimés (conseillers péda par ex) tout est possible!



> ASH 37

> RASED SEGPA ULIS IME...
URGENCE A SE REUNIR !



> ORLEANS-TOURS COMMENT FERMER DES POSTES E ET G POUR LES METTRE EN CLIS ET ULIS

L'Académie devant fermer 196 postes « hors classe » (voir pages précédentes), et faisant le constat que des postes en ULIS et CLIS sont vacants, le recteur et les IA ont trouvé la solution : proposer aux collègues titulaires d'un postes E et G de passer sur une CLIS ou une ULIS. Les collègues de RASED, victimes d'une mesure de carte scolaire, avaient donc le choix entre postuler sur les postes vacants restés au mouvement (s'il y en a et dans ce cas sans doute dans des secteurs qui ne correspondent pas à leur lieu de vie), mais nouveauté l'IA leur propose aussi de passer d'un poste E ou G sur une CLIS ou une ULIS vacante à titre provisoire pour 1 an. Ils seraient alors inspectés en classe pour obtenir l'option et pouvoir être titularisés sur le poste l'année suivante.

SITUATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

Le SNUipp écrit au Défenseur des Enfants

Depuis le début de l'année scolaire, le SNUipp vous sollicite afin de pointer du doigt les problèmes d'orientation et d'accompagnement des élèves en situation de handicap. A la rentrée, des dizaines d'AVSco et d'AVSi manquaient dans les classes. Au bout de quelques semaines, la situation s'était améliorée, mais à l'heure qu'il est des dizaines d'enfants ayant besoin d'un accompagnement individuel restent sans aide, des dizaines d'AVSi manqueraient. Cela fragilise encore plus ces enfants et les enseignants. De plus, des dizaines d'enfants qui devaient être orientés en IME n'ont pu l'être faute de places disponibles, en raison de suppressions massives et répétitives de postes. Face à cette situation plus qu'inquiétante, le SNUipp37 a envoyé un courrier au Défenseur des Enfants en lui présentant un cas précis d'un enfant qui ne peut être inscrit en IME et pose donc la question d'une atteinte aux droits de l'enfant d'être scolarisé selon ses besoins.

congrès spécial ASH, le jeudi 9 février

après midi dans nos locaux
cette réunion avec E Guichardiaz
secrétaire national du SNUipp
traitera des questions des

RASED SEGPA IME CLIS ULIS ...

Une publication spéciale a été envoyée !
Ou nous contacter snu37@snuipp.fr pour les modalités.

> APPELS à candidatures stages CAPA-SH 37 PAS DE DEPART EN FORMATION E, F et G l'année prochaine !

Nous venons de recevoir le dossier de candidature pour être stagiaire CAPA SH en 2012-2013 ainsi que le dossier de candidature pour faire la formation de psychologue scolaire (Vous trouverez les dossiers ci-joints). On peut se réjouir de cet appel à candidature pour la formation de psychologue scolaire, mais pour les autres options, seulement les options C et D sont proposées !

Avant les opérations de carte scolaire, les décisions sont donc déjà prises! Le coup porté aux RASED s'annonce terrible, et la mise en extinction des RASED, pourtant écartée dans un premier temps, est bien là.

Nous avons immédiatement écrit à l'IA pour lui demander de faire des appels à candidature sur ces options pour lesquelles des postes sont déjà vacants comme pour d'autre qui le seront à la rentrée en raison de départs en retraite.

Face à ce démantèlement annoncé, nous proposons dès janvier des actions pour que soient imposés d'autres choix.

Formations Spécialisées

Les départs en stages de formations spécialisées continuent de subir les effets des suppressions de postes, malgré les dénégations du ministère.

Selon les propos du ministère à la CAPN du 14 juin 2011, « la situation est équivalente à celle des années précédentes... pour les listes que nous maîtrisons ». De fait, s'il s'agit de confirmer la baisse drastique enclenchée l'an dernier ! Car exception faite des options ABC qui affichent ensemble, en 2011, 85 départs contre 66 en 2010, le total des départs CAPASH continue sa descente : 1038 à cette rentrée contre 1237 en 2010, 1311 en 2009 et... 1854 en 2008. Les départs en D diminuent alors que près de 35 % des CLIS (environ 1500) n'ont pas d'enseignants spécialisés.

En E et G : le massacre continue et c'est avec cynisme que le représentant de la DGESCO l'a justifié par la probable absence de besoins de la part des IA ! Chute aussi pour le DEPS : 103 contre 109 alors que le nombre de postes vacants ne cesse d'augmenter. Chute enfin des DDEEAS : 65 alors qu'on comptait entre 110 et 120 départs en moyenne avant 2009. Cette évolution vide les centres de formation, voire les ferme (Grenoble pour le DEPS et Nantes pour le CAPA-SH « G »).

Les représentants des personnels à la

CAPN ont rappelé dans une motion commune que « les formations spécialisées, permettant d'obtenir une certification professionnelle, correspondent à des missions de l'éducation nationale » qui « organisent la réponse aux besoins éducatifs d'un certain nombre d'élèves ». Ils ont interpellé le ministère sur l'avenir des formations et demandé notamment « le maintien d'une véritable formation CAPA-SH (400 heures), le maintien de tous les centres de formation, la création de tous les postes nécessaires dans chaque option et des départs en stage à hauteur de tous les postes vacants dans un premier temps, puis à hauteur des besoins des écoles ».

« Vous voulez être maître E ? Dom-mage! »

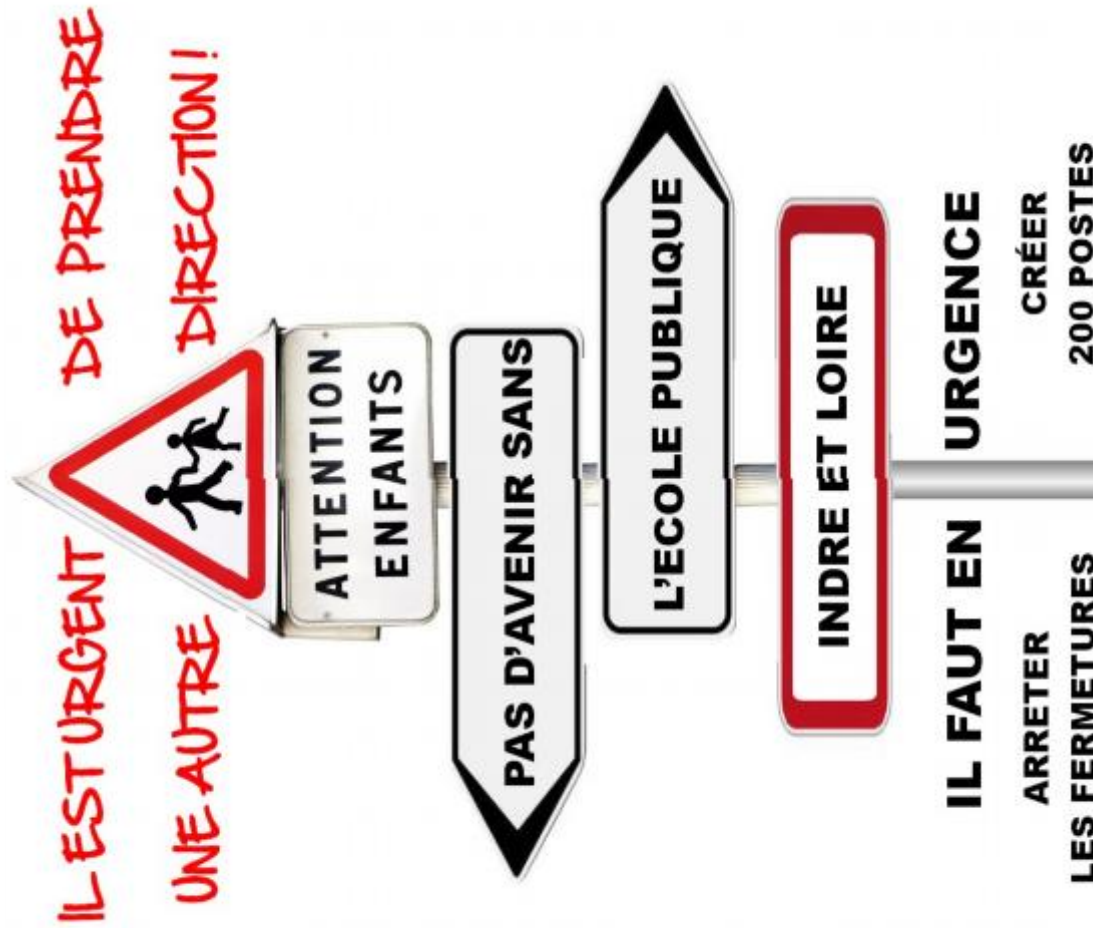
L'IA était fier d'offrir encore des départs en formation E, bien en-deçà des besoins certes mais quand même.

Mais ces 3 stagiaires E ont eu le plaisir d'apprendre, dès le début de leur année de stage qu'ils devaient envisager de ne pas occuper de poste E l'année prochaine. L'IA avait donc prévu, dès le début d'année de supprimer des postes E. On voit aussi de plus en plus de collègues E plus ou moins approchés pour passer le CAPA SH en option D par exemple...

Des annonces cyniques et des procédures discutables...

GREVE

MARDI 31 JANVIER



- 196 POSTES POUR L'ACADEMIE
-28 EN INDRRE

ET LOIRE

POUR PRES DE 200 ELEVES
SUPPLEMENTAIRES

L'IA 37 ENVISAGE DE SUPPRIMER PLUS
DE 25 POSTES HORS CLASSE :
RASED REMPLACANTS

Conseillers pédas Chargés de missions

COMPTE RENDU REUNION
INTERSYNDICALE

A l'issue de la réunion intersyndicale du

**DE CLASSES ET
DE POSTES POUR
LA RENTREE 2012**

**DE PROFESSEURS
POUR LES ECOLES
D'INDRE ET LOIRE**

Pour l'école, on ne doit pas se priver.



CAMPAGNE 2011 2012 pour l'Ecole Publique en Indre et Loire www.snuipp37.fr



jeudi 19 janvier (à l'initiative de la FSU/SNUipp37) les organisations syndicales départementales

**FSU(SNUipp, SNES...) 37,
UNSAéduc 37, CGTéduc37
et FnecFO 37**

appellent les personnels
de l'Education Nationale d'Indre et Loire
à la grève pour :

- l'annulation des suppressions de postes
- le retrait des projets de texte sur l'évaluation des enseignants

Les organisations syndicales appellent à des réunions de secteurs et d'établissements le matin et à une manifestation départementale l'après-midi

14h30 devant l'A37

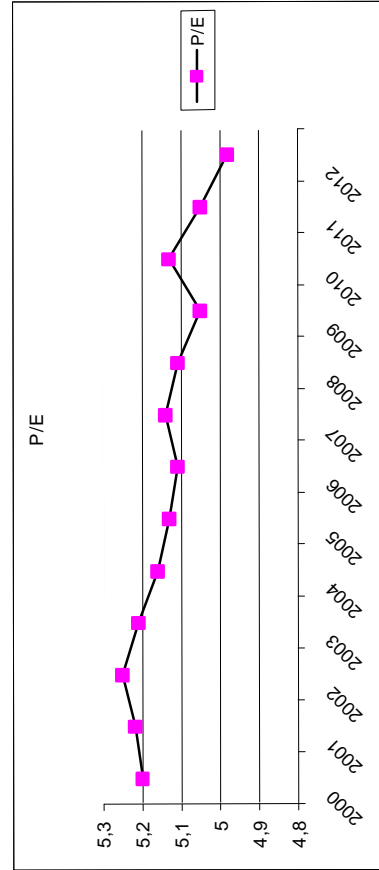
(lieux et horaires des réunions prochainement dans l'ap-
pel unitaire dans une lettre électronique et sur notre site)

**Pour la FSU : Les collègues
qui souhaitent monter à PARIS doivent
nous contacter rapidement par mail à
snu37@snuipp.fr**

37 : LE P/E PLONGE!

Pour la première fois, notre département à le « privilège » de rentrer dans le club très fermé des départements qui ont un rapport nombre de professeurs/nombre d'élèves qui passe sous le seuil de 5,00.

Cette chute augment encore le retard pris par notre département par rapport au P/E moyen national : concrètement c'est un retard de 200 postes que nous avons pour être dans la moyenne de notre catégorie.



DIRECTION D'ÉCOLE GENESIS : le Recteur met « pause »

L'action déterminée du SNUipp Académique a payé !

Suite à l'appel académique du SNUipp Orléans Tours de ne pas entrer dans ce nouveau dispositif, le SNUipp avait demandé le retrait de celui-ci lors du Comité Technique Académique du 8 décembre. Une délégation du SNUipp a été reçue aujourd'hui lundi 12 décembre pendant plus de 2 heures par Mme le Recteur, essentiellement sur la question de la direction d'école.

En réponse à notre argumentation, Mme le Recteur a pris la décision de mettre GENESIS¹D sur « pause ».

Elle estime qu'il est sage de reprendre le travail d'explication et qu'il faut également retravailler l'adhésion à l'outil.

Pour elle cet outil doit être avant tout aidant pour le directeur et l'école. Il ne doit pas alourdir les tâches déjà demandées et ne peut être un « capteur » supplémentaire (nouvel outil statistique).

Concrètement : après le 10 janvier aucune nouvelle enquête ne sera demandée.

Pour les enquêtes déjà dans l'application, Mme le recteur n'en exigera pas la remontée.

Selon ses termes, elle estime qu'il faut revoir pas à pas ce logiciel pour qu'il devienne effectivement un outil au service de l'école et des directeurs. Elle a ajouté que s'il fallait prendre du temps, il serait pris.

Pour le SNUipp-FSU, cette rencontre a donné lieu à un échange approfondi autour duquel les attentes des directeurs notamment et ceux de la profession ont toujours été en lien avec le sens du métier et dans l'intérêt des élèves.

GENESIS¹D était vécu comme la goutte faisant déborder le vase. Nous considérons que la « PAUSE » décidée par Mme le Recteur constitue un premier élément de réponse.

Nous avons dénoncé fortement le pilotage de l'école par objectifs et par statistiques.

Mme le Recteur nous a répondu que pour l'Académie Orléans-Tours, les objectifs chiffrés n'étaient pas la finalité mais bien les démarches mises en place pour la réussite des élèves.

En conclusion, Mme le Recteur nous a indiqué rencontrer prochainement les IEN. Elle leur rappellera qu'il ne faut pas se tromper sur ce qui est demandé aux écoles.

Après ce compte-rendu adressé à toutes les écoles de l'académie Orléans Tours, le SNUipp-FSU se fera très vite l'écho dans chaque département auprès des

EVS AIDE A LA DIRECTION

> LETTRE D'UNE EVS et REUNION

Que vous soyez encore en poste, ou que votre contrat vienne de s'achever, vous êtes tous confrontés aux difficultés, que les syndicats dénoncent, c'est pourquoi je vous adresse ce message :

- Les EVS ont des droits à défendre, comme n'importe quel salarié, il est inadmissible de se laisser « maltraiter » par l'éducation nationale, comme c'est le cas pour tous, depuis le début.
 - Ces contrats devaient déboucher sur l'insertion vers un emploi durable, dans le secteur privé, ou le secteur public.
 - Ces contrats ont recruté des chômeurs longue-durée pour les faire sortir du chômage et de la précarité
 - Ces contrats devaient s'accompagner de formations qualifiantes, pour une insertion plus efficace, en théorie...
- Et aujourd'hui, où en sommes-nous ?

Même si l'E.N. affirmait qu'aucun poste ne serait pérennisé, à l'issue de 3 ou 5 ans de contrat, elle s'est totalement moquée de nous, en nous utilisant comme main-d'œuvre bon marché, sans contre partie :

- Pas de formation qualifiante qui permette d'accéder à un emploi, dans un domaine autre que le milieu scolaire
 - Pas de suivi personnalisé, en cours de contrat, pour évaluer les compétences acquises et celles restant à acquérir (l'attestation de fin de contrat, ça n'est pas très sérieux !)
 - Pas de recrutement proposé par l'employeur, même si nous lui avons donné entière satisfaction tout au long de nos contrats
 - Licenciement, retour au chômage et à la précarité, en guise d'insertion, d'accompagnement et de reconnaissance de notre valeur !
- Regroupons-nous, défendons-nous, comme beaucoup d'EVS le font partout en France, dans chaque département, en créant des collectifs ;
Allons aux prud'hommes défendre nos droits, face à ce mépris inadmissible.

A Tours, le syndicat FSU s'est pleinement engagé pour nous soutenir, alors soyons nombreux à nous réunir et à intégrer le collectif 37.

Chantal - Collectif EVS 37

PROCHAINE RÉUNION DU COLLECTIF PRÉCAIRES 37 MERCREDI 25 JANVIER 2012 14h local FSU MAISON DES SYNDICATS 18 rue de l'OiseletSt Avertin

Prendre contact avec le collectif précaires d'Indre et Loire : collectifprecaires37@gmail.com

EVS aux Prud'hommes. Encore un jugement favorable !

Début janvier, le Conseil des Prud'hommes de Dijon a donné raison à 24 EVS. Dans plusieurs jugements précédents, l'établissement employeur a été condamné pour ne pas avoir « satisfait à ses obligations de formation ». Et là encore, le contrat a été « requalifié en contrat de travail à durée indéterminée ». Cela étant, et même si une majorité D'EVS demande à réintégrer leurs postes, le conseil se déclare incompétent pour statuer sur les conséquences de sa décision! A Dijon, comme ailleurs, il faut souligner que ce sont les EVS sortis du dispositif qui ont obtenu gain de cause.



Enquête pour la rentrée 2012

Enquête carte scolaire

Ces renseignements sont nécessaires aux délégués du SNUipp pour faire connaître vos besoins et pour défendre votre situation au groupe école, au CTP et au CDEN.

Faites-les parvenir au correspondant cantonal ou retournez les rapidement à

SNUipp 37 18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN fax : 02 47 64 93 01 Snu37@snuipp.fr

école : primaire élem mat regroupement Z.E.P

Commune : Circonscription : Tél..... télécopie email: @

BESOINS DE L'ECOLE :

	SE	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2	Nbre de cl.	Total	
Situation									
prévision									

	2 ans 1er sem	2 ans 2ème se	3 ans	4 ans	5 ans et +	nbre de cl.	Total		
Situation									
Prévision									

Nombre de classes.....

Poste d'EVS :

Avez-vous eu à cette rentrée :

une fermeture ? oui non

une ouverture ? oui non

Bénéficiez-vous d'un poste supplémentaire ?
 oui non

Z.I.L. rattaché à l'école oui non

B.D. rattaché à l'école oui non

Bénéficiez-vous de l'intervention d'un réseau ?
 oui non

Ecole de rattachement:

Psychologue rattaché à l'école : oui non

Poste E : oui non

Poste G : oui non

Clis : oui non

effectif :

Nombre d'enfants qui bénéficient d'une aide :

Nombre d'enfants signalés qui n'ont pas pu bénéficier d'une aide :

Nombre d'enfants intégrés :

Enfants en situation de handicap :
.....

nombre de poste d'AVSi à temps plein
ou partiel..... vos besoins.....

nombre de poste d'EVS ash à temps plein
ou partiel..... vos besoins.....

Nombre d'enfants d'origine étrangère : % :

Nombre de primo-arrivants :

Concurrence avec une école privée oui non

- Situation : ruralité, population scolaire, ZEP, ... :

.....
.....

- Quels moyens revendiquez-vous ? (ouverture, locaux, matériel, personnel, formation, ...) :

.....
.....

Transmis par : Tél. : .../.../.../.../...

GRÈVE MARDI 31 JANVIER



Modèle de lettre aux parents sur notre site. ET ENQUÊTE DE GREVE

Attention : envoi des déclarations d'intention de grève VENDREDI au plus tard

- J'envisage de faire grève le MARDI 31 JANV. J'envoie ma déclaration d'intention préalable pour qu'elle parte au plus tard le VENDREDI 27 JANV. Je suis en grève. Je ne réponds pas à l'enquête habituelle de l'IA qui suivra.
- J'envisage de faire grève le MARDI 31 JANV. J'envoie ma déclaration d'intention préalable pour qu'elle parte au plus tard le VENDREDI 27 JANV. Je décide finalement de ne pas participer au mouvement de grève. Je réponds donc à l'enquête habituelle de l'IA que j'ai assuré mon service, je ne ferai donc pas l'objet d'un retrait de salaire.

→ Déclaration sous quelle forme ?

Elle doit impérativement être individuelle et écrite. Toutes les formes sont recevables : courrier ou fax et même, dans notre département par mail MAIS AVEC NOTRE ADRESSE MAIL PROFESSIONNELLE pourvu que cela soit envoyé au plus tard le vendredi soir pour un mardi, comme le 15 décembre par exemple.

Modèle de déclaration préalable d'intention (téléchargeable sur le site du SNUipp 37) :

Nom : Prénom :(Affectation)

A M. l'Inspecteur d'Académie (s/c de M. l'IEEN de)

Madame, Monsieur l'Inspecteur,

La Loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale – le droit de faire grève - reconnu à tous les salariés dans la constitution pour la défense des intérêts professionnels et collectifs.

Un certain nombre d'organisations syndicales en demande d'ailleurs l'abrogation.

Cette loi impose "à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer".

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du à partir de heures.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre "est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil" (article L133-5).

Le Signature

PS : Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement.

Le droit de grève : Il est reconnu dans la Constitution. Un préavis légal a été déposé.

Qui fait la grève ?

L'ensemble des collègues instituteurs et PE sans restriction, mais aussi les stagiaires, les Assistants d'Education.

Avant la grève :

1. **Prévenir les familles** par l'intermédiaire des élèves. La lettre-type préparée par le SNUipp est distribuée aux élèves, pliée et agrafée, ou à la sortie. Pensez à prévenir les familles des élèves absents.
2. **Si tous les maîtres de l'école sont grévistes**, faites savoir que l'école sera fermée. Prévenez la mairie, les services de transport scolaire ainsi que tous ceux qui travaillent avec l'école (intervenants, piscine, bibliothèque,...).

Renseignements-Enquêtes :

- **Ne répondez à aucune demande** de renseignements concernant la grève, d'où qu'elle émane (administration, gendarmerie, renseignements généraux, etc).

Informez le SNUipp du résultat de la grève le plus tôt possible
Tél. 02 47 61 82 91. Nous devons disposer de ces informations pour nos contacts avec la presse notamment

Lors des journées de grève, des écoles ont droit à la visite des forces de gendarmerie. D'autres ont été importunées par téléphone.

Nous demandons à toutes les écoles de nous signaler toutes les démarches qui seraient effectuées ce 31 janvier. Quant à la consigne elle reste la même.

Ne répondez à aucune demande de renseignements.

Pendant la grève :

1. **Si tous les collègues sont grévistes**, l'école est fermée. Il est fortement déconseillé dans ce cas d'y aller, même brièvement. La mise en place du SMA est de la responsabilité de la mairie.
2. **Si tous les collègues ne sont pas grévistes**, les non-grévistes doivent assurer la surveillance des enfants présents. Les maîtres grévistes informent les familles de manière à ce que leurs élèves ne viennent pas à l'école ce jour-là. Les directeurs grévistes affichent un tableau de service des non-grévistes.

Assistants d'Education :

Si l'école est fermée et que les A.E. ne sont pas grévistes, ils doivent prendre contact avec l'employeur (Inspection Académique ou Collège). **Si l'école n'est pas fermée**, ils assurent leur service dans l'école. En aucune manière, les A.E. ne doivent se substituer aux enseignants grévistes, en prenant une classe par exemple.

Après la grève :

Les grévistes ne répondent à aucune enquête, ne remplissent aucune liste. Les directeurs et directrices n'ont à accomplir aucune tâche particulière à ce sujet. Chaque non-gréviste déclare sa situation à l'administration.

En cas de difficultés s'adresser au SNUipp : 02 47 61 82 91.

> CAPD 37

VOS ELUS VOUS RENDENT DES COMPTES > COMPTE RENDU CAPD DU 6 DÉCEMBRE



Marie CHANTREAU
dir. nat. FREVERT CHIRON



Paul ACARIDIS
dir. nat. BOBINO-JOUE LESTOURS



Christine GAUDIN
dir. nat. BERT TOURE



Christine GUILLOU
dir. nat. NAZELLES NEGON



Jacques ROBERT
dir. nat. E. BENOIST ROBERT TOURE



Brian DELMAS
dir. nat. OUDER ST PERRE



Pascal HURBAULT
dir. nat. SARDALIS TOURE



Valérie ELLEN
dir. nat. RAJONN TROYES



Bernadette GALEM
dir. nat. TROES



Elise MEVRET
dir. nat. DUMMEL TOURE



Christophe PERCHER
dir. nat. TALONNY



Jérôme QUINOC
dir. nat. STE MAURE

Cette CAPD était la première issue des votes aux dernières élections professionnelles qui, malgré les difficultés organisées pour limiter l'expression des enseignants, avaient placé le SNUipp majoritaire avec 6 élus titulaires sur 10. Plusieurs points à l'ordre du jour.

Installation de la CAPD :

Un règlement intérieur a été actualisé. Il prend en compte une nouvelle disposition qui prévoit que la CAPD se réunisse de manière restreinte lorsqu'elle traite d'un sujet spécifique des personnels hors classe. (Nous nous étions opposés à ce fait lorsque le ministère l'a imposé). Seul le SNUipp a des délégués du personnel hors classe. (Jacques Robert et Pascal Hurbault).

L'IA a voulu procéder à des modifications notamment pour limiter la teneur des comptes rendus ou l'utilisation des documents de CAPD par les délégués du personnel : après nos protestations, il y a renoncé.

Commission de réforme :

Cette commission étudie des situations de collègues concernés par des accidents du travail ou des suites de maladies. Des représentants du SNUipp (déjà membres et expérimentés sur ces questions) sont élus par les délégués du personnel : PE : Christine Gaudin et Marie Chantreau – Insti : Loïc Deberge et Christine Labbe. Pour les contacter, appeler le SNUipp

Promotions :

La publication écol'infos envoyée dans les écoles présente les promotions et permet en toute transparence, grâce aux barèmes, à chacun de vérifier.

Nous sommes intervenus pour dénoncer vivement le projet de réforme de l'avancement et de l'évaluation des enseignants en expliquant les motifs de la grève unitaire du décembre.

Concernant les majorations pour note ancienne dont le mécanisme a été changé par l'IA cette année, nous avons fait la preuve encore une fois qu'il ne permettait pas de compenser des inspections anciennes de 3 à 5 ans (qui ne bénéficient pas de correctif de note). Les délégués du SNUipp ont démontré que le nouveau dispositif est en trop grand décalage avec les durées dans les échelons. 82 collègues sont cette année concernés : 20 d'entre eux sont franchement pénalisés car non promus alors qu'ils l'auraient été dans l'ancien système.

Intégration dans le corps de PE. :

Nous avons demandé à l'IA de vérifier si au niveau national il restait des possibilités. 4 collègues sont rajoutés et sont reclassés au 1^{er} septembre 2011. F. Maria, C Coquendeau, N Bouvet, N Kodenger.

Pour information, on compte actuellement 26 collègues instituteurs actifs.

Genesis/Livret scolaire numérique/ Espace Numérique de Travail : que d'expérimentations !

En effet, sur ces trois sujets, l'académie et plus particulièrement l'Indre et Loire sont pionniers et expérimentent à tour de bras !

Mais avec Génésis, la question de la charge de travail accrue pour les directeurs est posée (crainte que l'IA n'arrive pas à faire disparaître). Nous avons demandé l'abandon de cette expérimentation. Demande suivie d'effet après la rencontre du SNUipp-FSU académique avec le Recteur à ce sujet.

Mais sur la question du Livret Scolaire Numérique, nous avons présenté de vives inquiétudes, d'une part sur la multiplicité des accès aux résultats des élèves. En effet, nous ne pouvons admettre que le livret scolaire des élèves puisse être accessible à un autre niveau que celui de l'école. L'administration nous a donné l'assurance que les IEN et l'IA n'avaient aucun accès... Comment en être sûrs ?

Mais sur la question de l'Environnement Numérique de Travail, expérimenté sur 7 écoles, le tableau n'est pas si beau. D'importantes questions viennent vite : ne va-t-il pas être une charge de travail supplémentaire pour les enseignants, ne va-t-il pas provoquer des modifications de comportements des parents (moins de pré-

sence physique à l'école...), ne va-t-il pas devenir un accélérateur d'inégalités sociales, alors que la France est le pays où les inégalités sociales sont le plus marquées dans les résultats scolaires des élèves. A cette question, l'IA remet la responsabilité sur la volonté des collectivités locales, chargées d'équiper les communes en points d'accès internet.

Formation nt1

Les NT1 auront donc 2 jours de plus d'observation dans un autre cycle que celui dans lequel ils travaillent ou ont fait leur année de stage. 2 jours pour compenser un vide abyssal. Nous ne pouvons qu'exiger encore une remise à plat de toute la formation initiale, comme le préconise d'ailleurs le Conseil d'Etat, qui a désavoué notre Ministre !

EVS

La demande des délégués du personnel d'obtenir une liste des EVS recrutés ou ceux non reconduits dans le département a été réitérée, mais le secrétaire général n'a pas voulu nous la transmettre en CAPD, s'abritant derrière une question de droit et de sémantique sur la demande... Nous avons exigé fermement que cette liste, qui existe bel et bien nous soit transmise dans les plus brefs délais, afin que ces personnels de l'éducation puissent être informés de leurs droits pas des délégués du personnel.

Surnombre

Au jour de la CAPD, nous étions en surnombre de 4,5 seulement. Il a été clairement annoncé que nous serions en déficit dès le mois de janvier, ce qui est la conséquence directe des suppressions massives de postes et qui aura pour conséquence un remplacement en absences de moins en moins efficace.



**PARCE QUE LE
SNUipp/fsu
c'est nous
J'ADHERE!**



Danièle Manesse

Quelle grammaire? Pour quels objectifs à l'école ?

Cette intervention cherche à faire comprendre les raisons du débat touchant la grammaire. Je voudrais discuter, avec les acteurs principaux que sont les maîtres du primaire, le sens et les formes que devraient prendre l'enseignement grammatical à l'école. Prenant comme point de départ que la distance entre les compétences à l'écrit des élèves des classes populaires de l'école fondamentale et celles des élèves hors ZEP est la plus grande dans la maîtrise des outils de la langue (morphologie, syntaxe et orthographe); que donc, l'enseignement grammatical est injuste au sens où l'entend François Dubet, parce qu'il ne "donne pas autant à ceux qui ont moins", je me propose de remettre en perspective l'histoire chaotique des programmes de grammaire depuis vingt ans, notamment les deux dernières versions (2002 et 2008), et de présenter un inventaire modeste, nécessaire et suffisant, des objectifs de l'enseignement grammatical à l'école primaire, qui libérerait les maîtres de l'insécurité dans laquelle ils se trouvent le plus souvent, concernant l'enseignement de la norme de la langue.

Mercredi 8 février : 9h - 12h 18, rue de l'Oiselet 37550 St Avertin

Comment participer?

Les heures d'informations syndicales sont décomptées des 18 heures d'animation pédagogique (y compris celles « obligatoires » où nous sommes inscrits automatiquement). Le calcul s'effectue à l'année: il n'est pas nécessaire qu'elles aient lieu le même jour que l'animation pédagogique. Informer l'IEN de votre participation (modèle de lettre sur le site)



Danièle Manesse

Professeur de sciences du langage, DFLE, Paris3- Sorbonne nouvelle

Etudes de lettres classiques puis de linguistique. Chercheuse à IINRP, dans le département de didactiques des disciplines, où elle était responsable de la section français au niveau collège. Ses premiers travaux de recherche, effectués dans le contexte enthousiasmant du jeune (et aujourd'hui défunt) collège unique, l'ont conduite à travailler le plus souvent en compagnie de professeurs et dans les classes. Elle a ainsi travaillé à la fois en didactique générale et en didactique du français, essentiellement autour de la question des difficultés en langue des élèves de milieu populaire dans l'école obligatoire.

Elle est actuellement professeure de sciences du langage à l'université Paris 3 et travaille avec une équipe de professeurs de français des « écoles de la deuxième chance » de Paris et de Seine Saint-Denis.

bibliographie

Orthographe, à qui la faute ?, (dir), ES.F., 2007
Le français dans les classes difficiles, (dir), INRP; 2003
La littérature du collège, (dir), INRP, 1994 **L'école aux Antilles, langues et échec scolaire**, (coll Michel Giraud et Léon Gani), Ed. Karthala, 1992
La dictée, les Français et l'orthographe 1873-1987, (coll. André Chervel) Calmann-Levy - INRP,